Établissement d'une société ou d'une succursale au Mexique

Les entreprises canadiennes qui veulent s'installer au Mexique ont le choix entre plusieurs formules. La description qui suit passe brièvement en revue chacune des possibilités. Vous trouverez des renseignements plus détaillés dans le livret Établir une présence permanente au Mexique, un document d'export i, la Source d'information sur le Mexique diffusée par le MAECI (http://www.dfaitmaeci.gc.ca/exporti).

Partenariat avec une société mexicaine

Le partenariat attire de plus en plus d'entreprises canadiennes. des plus petites aux plus grandes. qui cherchent à pénétrer le marché mexicain. Un partenaire bien choisi vous offrira sa connaissance du marché, l'infrastructure dont vous avez besoin, des ressources humaines et des conseils sur la culture - autant d'éléments essentiels à une entrée réussie sur le marché. Le partenariat est particulièrement indiqué dans le cas des entreprises de services dont la réussite repose largement sur les relations personnelles et la communication avec la clientèle locale. Dans certains cas, des professionnels canadiens qui ne

sont pas accrédités au Mexique peuvent travailler et offrir leurs services par l'entremise d'un partenaire local.

Constitution en société ou enregistrement d'une succursale

Quoique certaines entreprises canadiennes établissent des succursales au Mexique, les gens d'affaires préfèrent en général créer une société distincte pour pénétrer le marché mexicain. La Sociedad Anónima (ou S.A.) mexicaine est une société à responsabilité limitée au sens où on l'entend au Canada. Les Canadiens peuvent constituer une société tout comme les Mexicains, pourvu que l'entreprise ait une présence physique sur le territoire mexicain. La constitution en société peut prendre un ou deux mois, et le délai d'enregistrement d'une succursale est encore plus long. En général, il est nécessaire de faire appel aux services d'un avocat et d'un comptable fiscaliste.

Pouvez-vous m'emmener à... Me puede llevar a...

Je reviendrai à...

Regresaré a...